



RESOLUTIONS



Réf. 774475A

Avantages produit

RESOLUTIONS GEL WC DESINFECTANT

Détartrant WC gélifié désinfectant

Élimine le calcaire déposé par l'eau des sanitaires.

Par sa viscosité contrôlée, il adhère aux parois verticales et agit plus longtemps.

Ne contient aucun abrasif insoluble qui puisse provoquer un bouchon dans les canalisations.

Laisse une odeur agréable après utilisation.

Produit réalisé à partir de matières premières d'origine végétale et/ou minérale.

PROPRIETES MICROBIOLOGIQUES

Bactéricide sur *Pseudomonas aeruginosa*, *Escherichia coli*, *Enterococcus hirae*, *Staphylococcus aureus*, selon la norme EN 1276 (60 min à 20°C en cond de saleté) et selon EN 13697 (30 min à 20°C en cond de saleté),
Levuricide sur *Candida Albicans* selon les normes EN 1650 (60 minutes à 20°C en cond de saleté) et EN 13697 (60 min à 20°C en cond de saleté)

MODE D'EMPLOI

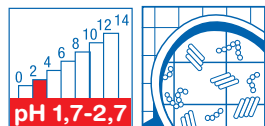
Soulever le capuchon de protection.
Appliquer le produit pur sur les parois de la cuvette des WC en inclinant le flacon vers le bas.
Laisser agir entre 30 et 60 minutes selon la désinfection souhaitée.
Brosser puis rincer en tirant la chasse d'eau.
Pour réduire l'impact environnemental, respectez les doses recommandées d'utilisation.

CONDITIONNEMENT

Réf. 774475A : Carton de 12 flacons coudés de 750 ml
Flacon en matière 100% recyclée.

CARACTERISTIQUES

Aspect: gel voilé incolore
pH : 1,7 -2,7
Densité : 1,01-1,03



Ecodétergent certifié par
ECOCERT GREENLIFE
selon le référentiel
ECOCERT disponible sur
<http://detergents.ecocert.com>

PRECAUTIONS

Uniquement pour un usage professionnel.
Éviter les projections oculaires.
Ne pas utiliser sur robinetterie et métaux bruts.
Sécurité selon FDS
Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé hormis d'éventuelles valeurs limites d'exposition professionnelle (voir les rubriques 3 et 8).

STOCKAGE

Stocker à l'abri du gel.

Produit biocide TP 2

Substances actives biocides : acide lactique, CAS : 79-33-4, 9,54 g/kg, Alcool éthylique, CAS 64-17-5, 1g /kg.
Date limite d'utilisation optimale : 24 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage.
L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.
Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.
Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA).

Version 220622



0 800 300 560 Service & appel gratuits

Fiche technique et fiche de sécurité disponibles sur : www.heegeo.fr
HEEGEO 10 rue Louis Rodas 19100 Brive-la-Gaillarde